



MONSIEUR MON FERRS

Epistola in unum et aliter. Vale ut sicut cum filio tuo a nob. sed ae postea etc

Tous vos amis se rejoissent extrêmement de
vostre restauration et ma femme & moy trassallons de
joie. Elle me peut vous écrire dat alle de wonden nuyene
sensin, et la drosses son est alle pour se rejoire avec sa sœur
elles @ parins lesquels se trouveront la. Je lay adverti que
vous ne devez pas qu'on faes trop de bruit, avec qu'on disti-
te cettz bonnes nouvelles avec estonne. Mais j'estime qu'il leur sera
malaise de ne sonner haut & resonir par tout cettz pluri-
mieux victoires. et je trouvs que nous sommes excusables de ne
copier ces avec joie & bon fies cha havuto del incredible.
Monsieur Urbolt n'est pas ala Haye. mais aussi tost qu'il
s'en venra je lui communiquera vos lettres. Il sera bon ^{si} au
que nostre Griffier sache comme cela est alle, afin qu'il puisse
estre des tromps & des tromper les autres avec qu'on il a voulu
faire a croire que cestoit par vostre moyen que M. van Ruis-
ven a voit obtenu la survivance. & j'me doute fort que M. Beas-
se n'ayt ^{aussi} contribue par ses discours a nous rendre suspect de
cettz graces, si est vray, ce que j'ay entendu. Mais cest en vain que
la ruse est estendue devant les yeux de tout ce qui a ails. Larti-
de (que vous nommez infame) qu'on a mis sus au Griffier Musch-
se trouve aussi dans l'instruction du Personnaire Cats. Vostre
remarque me donne sujet de mequerir si les mesmes articles se trou-
vent dans l'instruction de ses predecessors. Nostri Reformatores po-
litici dum ad vivum omnia reserars student, multa incommoda
faciunt, & motuo ne sint in causa ut vobis Comodie a se po-
tius trapide in thasurum reducantur. Hic abrupto prope

M. Voestius adit a la Haye qu'il n'avait pas grand espoir
de la Cour de Paris. Je sçay que la Cour de Paris est
plus enclin a obtenir la Cour de Voestius le plus il est qu'on
il fut aussi profane en Botaniens. Il le amy de Voestius n'est pas
nous enquis de la Cour de Voestius et de la Cour de Voestius et de la Cour de Voestius

26
L'Académie des Sciences et des Lettres de France
à Paris le 26 Mars 1672
Je sçay que la Cour de Paris est plus enclin a obtenir la Cour de Voestius le plus il est qu'on il fut aussi profane en Botaniens. Il le amy de Voestius n'est pas nous enquis de la Cour de Voestius et de la Cour de Voestius et de la Cour de Voestius

De vobis vestro
D. de Willbray



Faint, mostly illegible handwritten text in a historical script, possibly Latin or Dutch, covering the majority of the page. The text is written in a cursive hand and is significantly faded and obscured by ink blots and stains.

2
L'usage de la robe
à la française
est la suite de la
mode de la robe
à la turque
qui a obtenu le
succès par son
élégance & son
modestie. Elle
fut d'abord
portée par les
françoises à
Paris & ensuite
par les autres
françoises & les
étrangères.

Commodus Justus
Hugens

